

## 6. Pierre Loti raconte la marine : la solde

Seul un marin pouvait aborder avec crédibilité la rémunération des équipages, et cette question sans être centrale dans l'œuvre de Pierre Loti, n'est pas anecdotique.

On connaît les difficultés financières qu'a connues la famille Viaud, et Julien a bien été un jeune officier pauvre. À cette époque, les soldes des officiers de marine sont assez modestes. Elles le sont toujours, le service de l'État n'ayant jamais permis de faire fortune. Mais au temps de Pierre Loti, on attendait des officiers, qu'il s'agisse de l'armée ou de la marine, qu'ils assurent un certain train de vie, et tiennent leur rang dans la société. Il fallait donc qu'ils aient d'autres sources de revenus. Beaucoup étaient issus de familles fortunées. D'autres accédaient à l'aisance financière à travers de beaux mariages. La vie sociale de ceux qui n'avaient rien de tout cela était difficile, et c'était bien le cas de Julien Viaud, qui s'est trouvé d'emblée sensibilisé à la question des rémunérations. Fort heureusement, l'écrivain à succès Pierre Loti allait rapidement renflouer les finances de l'officier Julien Viaud.

Les efforts qu'il déploie pour faire obtenir de l'avancement à ses amis matelots et officiers marinières ne visent pas seulement à faire reconnaître les mérites des intéressés, mais aussi et surtout à améliorer leur situation matérielle, car il est parfaitement au courant de leurs difficultés quotidiennes. Loti ne s'est jamais beaucoup impliqué dans la vie politique. Il est foncièrement conservateur, se méfie de ce qu'il appelle « idées nouvelles », autrement dit des idées « de gauche », et n'est pas exempt de préjugés envers les ouvriers. Cependant, il est sensible à la condition des seuls travailleurs qu'il connaît hormis les domestiques, les marins.

Loti n'abordera jamais la rémunération des personnels chauffeurs, mécaniciens, électriciens. Il est bien conscient de la pénibilité de leurs conditions de travail mais semble n'avoir qu'une connaissance superficielle de leurs carrières, des compétences requises, et de leur rémunération. Formé à l'ancienne, il se sent proche des gabiers, manoeuvriers et canoniers, mais ne descend pas souvent à la machine. De la même façon, dans « Pêcheurs d'Islande » il nous montre un marin pêcheur héros de la mer, en ignorant (ou en occultant) les conditions économiques de l'exercice de son métier. Dans *Mon frère Yves*, il fait allusion à la vie aventureuse, mais aussi aux gains importants, des pêcheurs de baleine. Yves a un frère, Gildas, qui est parti pêcher la baleine en Amérique, et accumule de gros gains : revenu au bout de sept ans de sa première campagne, il peut acheter une maison à sa mère et faire des dons importants à chacune de ses sœurs. Mais il ne nous dit pas pourquoi la pêche, en Bretagne, est si chichement rétribuée.

Pierre Loti est comme on peut s'en douter, beaucoup mieux documenté sur les ressources des marins de l'État. Il montre comment le marin, dont la solde est bien modeste, économise ses deniers et ménage ses effets personnels. Ses personnages principaux, Yves Caradec (*Mon frère Yves*), Jean Berny (*Matelot*) et Jean Kerval (*Un vieux*) sont largement inspirés par des matelots qu'il a connus au cours de sa carrière, et les détails qu'il fournit sont particulièrement précis et exacts.

Il nous dit que lorsque Jean Berny rengage pour 5 ans, il est quartier maître. Il s'est porté volontaire pour une campagne, et compte faire des économies, puisque les occasions de dépenser seront peu nombreuses. Mais le sort en décide autrement, il doit passer l'hiver à Brest avec sa mère, et Loti note : *un peu plus d'aisance leur était venue, sa solde de quartier maître aidant.*

Les années passées sous le pompon sont des années d'insouciance mais aussi des années difficiles pour ceux qui envisagent de fonder une famille. Et l'on constate que Loti donne à ses lecteurs des détails précis. Lorsqu'il se marie, Jean Kerval est encore matelot à trente et un ans. C'est grâce à ses économies de campagne qu'il peut s'installer avec sa femme dans un petit logement. Mais il doit repartir pour trois ans *errer dans le Pacifique* sur la Pomone. À son retour, sa femme est partie *vivre à la ville avec un vieux riche et porte des robes à falbalas*. On comprend que la modestie de sa solde de matelot est sinon la cause première, du moins l'une des raisons de son infortune. C'est aussi en partie pour une question d'argent que les parents de la petite Madeleine font répondre à Jean Berny que sa demande en mariage est refusée. Elle n'était pas d'une condition à être donnée à un simple quartier maître et devait épouser un maître-commis de la flotte.

À ses débuts, Yves ne gagne que 15 francs par mois. Il est quartier-maître lorsqu'il se marie, et toujours quartier-maître lorsqu'il achète un terrain et décide de faire construire une petite maison (l'aide de la famille y est pour beaucoup). Il a trente ans, gagne 69 Francs par mois, et paie son terrain 1490 francs, *hors les honoraires du notaire*. Le devis pour la construction de la maison, se monte à 2950 Francs. Sa nomination, grâce à l'intervention de « Monsieur Pierre », au grade de second-maître, sera pour sa famille un réel soulagement. Car la carrière d'officier marinier, sans être très rémunérateur, permet de faire vivre modestement une famille. Loti nous dit à propos de la fin de carrière de Jean Kerval : *on l'avait nommé premier maître un grade honorable et assez bien rétribué, le plus élevé que les matelots puissent atteindre.*

*Jean Kerval*, abandonné par sa femme alors qu'il n'était que matelot, progresse dans sa carrière, et peut vivre simplement, mais décevant de sa pension de Premier maître : *Il avait bien de quoi vivre avec sa pension, sa croix, son argent placé*. Car les marins de l'État sont les premiers à bénéficier d'une pension de retraite. L'ancêtre de tous les régimes de retraite français est sans doute la Caisse des Invalides de la Marine Royale. Le ministre des Finances de Louis XIV, Colbert, créé une pension de retraite pour les marins dès 1673. Il fallut attendre 1831 pour que les militaires des autres armes bénéficient d'une pension et 1853 pour que la mesure soit étendue aux employés civils de l'État (on ne parlait pas encore de fonctionnaires).

Les marins bretons des *Trois dames de la Kasbah* dépensent en une journée leur solde de 6 mois, mais il s'agit d'un conte, et qui plus est d'un conte oriental, genre littéraire à la mode où l'on ne se soucie pas de vraisemblance. S'il lui arrive de se lâcher de temps à autre, le marin est généralement économe. Loti nous montre même Barrada, le débrouillard, qui fait commerce de tout, pour se constituer un pécule afin d'épouser une petite Espagnole modiste à Bordeaux.

Moyennant finance, il donne des leçons de boxe, de savate, de chant, de danse, lutte pour de l'argent chez des saltimbanques, et fait *même commerce de sa beauté à l'occasion* ....

Les chiffres que donne Pierre Loti dans ses romans sont rigoureusement exacts. On en trouve confirmation dans l'ouvrage *La Marine française* de Maurice Loir, publié en 1893. Les montants que donne Maurice Loir valent pour toute la période d'active de Pierre Loti, puisque les prix sont d'une grande stabilité en cette époque du Franc-or. Rappelons qu'à cette époque, un employé de ministère assurant des fonctions d'exécution (un expéditionnaire par exemple) gagne 1500 F par an au début de carrière, atteignant 2000 avec l'ancienneté. C'est ce que gagne Maupassant lorsqu'il entre au Ministère de la marine. Le traitement annuel d'un sous-chef de bureau est au minimum de 4000 F – c'est ce que nous apprend Charvax, dans *Messieurs-les-ronds-de-cuir*. Et on peut le croire, car Courteline a lui-même été expéditionnaire (on dirait aujourd'hui adjoint administratif) à la Direction générale des cultes, de 1880 à 1894. Maurice Loir nous apprend qu'un capitaine de vaisseau gagne 9800 F par an, un capitaine de frégate 8033 F un Lieutenant de vaisseau 4168 F (le grade de capitaine de corvette n'existe pas). L'enseigne gagne 3031 F, l'aspirant de 1<sup>ere</sup> classe 1818 F, de 2<sup>e</sup> classe 985 F. La retraite d'un capitaine de vaisseau va de 4500 à 6000 F.

La rémunération des matelots et quartier-maitres et de la maistrance est donnée par jour. La solde d'un matelot va de 0,80 à 1,20 F /jour, soit 432 F / an. Le quartier-maître gagne 1,60 F/jour en deuxième classe et 1,70F en première classe. Ces chiffres sont cohérents avec ceux que donne Pierre Loti dans ses romans, mais sans doute y-a-t-il quelques indemnités ou primes qui ne sont pas comptabilisées par Maurice Loir. Un second maître de deuxième classe gagne 2,60 F par jour, un second maître de première classe 2,90 F. Un premier maître gagne 3,60 F ou 3,90 F selon qu'il est en première ou en seconde classe. La solde d'un premier maître de première classe, qui est le grade le plus élevé que puisse atteindre un matelot (bien que certains, mais c'est exceptionnel, puissent devenir officiers) est théoriquement de 1404 F par an, vraisemblablement un peu plus.

Les mécaniciens bénéficient de soldes nettement plus importantes, justifiées par la pénibilité, mais aussi par la technicité : il faut retenir des personnels qui pourraient partir vers l'industrie.

Un PM2 gagne 7,95 F par jour, un PM1 8,70 F . Le SM2 gagne 7,75 F, le SM1 5,75 F. Les QM gagnent respectivement 3,20 F (1<sup>ere</sup> classe) et 2,90 F (2<sup>e</sup> classe). Le matelot gagne entre 1,75 et 1,95 F. Cependant, ces chiffres ne valent qu'en mer. À terre, la solde est réduite car il n'y a ni chauffe ni conduite de machine. La solde d'un PM1 mécanicien en mer atteint 3162 F/an.

On constate qu'il existe dans les années 1880, entre les traitements des employés de ministère et les soldes des officier, un rapport assez comparable à celui que l'on peut constater aujourd'hui. En revanche, la situation de l'équipage et de la maistrance est nettement plus défavorable, sauf dans la filière machine. Ce que Maurice Loir ne dit pas, c'est que les campagnes donnent lieu à des suppléments de solde, des majorations auxquelles Pierre Loti semble faire allusion. Les économies de campagne de Jean Kervalla correspondent-elles à de l'argent

économisé en campagne parce que les occasions de dépenser sont rares ? On pense plutôt qu'il s'agit de majorations, d'autant plus justifiées que les campagnes sont très longues.

Dans *Mon frère Yves*, Loti évoque la retraite à laquelle tous les matelots pensent dès leur jeunesse, une retraite qui peut être prise à la quarantaine. Cette retraite, qui permet de vivre humblement mais décentement, reste très modeste pour le personnel non-officier. Ainsi, Madeleine, la petite fiancée de Jean Berny, lui annonce-t-elle que les revenus de sa famille ont sensiblement diminué depuis que son père, premier maître, a pris sa retraite, et qu'en conséquence, elle doit travailler comme ouvrière. Sans faire un exposé didactique, Pierre Loti dresse un tableau assez exact de la rémunération du personnel de la marine dans le dernier quart du XIXe siècle. On constate qu'il est encore très mal payé. L'amélioration des soldes de l'équipage et de la maistrance qui concerne le personnel technique et ouvrier, n'a pas encore eu d'incidence sur le personnel « pont ».